

11.02.2020 - 11:30 Uhr

La CRS soutient les parents en difficulté



Bern (ots) -

L'épidémie de grippe touche actuellement de nombreux enfants. La loi autorise certes les parents d'un jeune malade à prendre jusqu'à trois jours de congé pour s'occuper de lui. Mais s'ils doivent malgré tout aller travailler ou si l'enfant est malade plus longtemps, la prestation «Garde d'enfants à domicile» de la CRS est un recours précieux.

La grippe est là. De nombreux enfants sont malades et doivent rester au lit. Bien des familles se retrouvent ainsi dans l'impasse. La prestation «Garde d'enfants à domicile» de la Croix-Rouge suisse (CRS) leur offre une solution: une intervenante expérimentée et dûment qualifiée se rend au plus vite au domicile familial pour veiller attentivement sur le petit malade. Pris en charge dans son environnement familial, l'enfant se sent entouré et en sécurité, malgré les circonstances.

Soutien aux familles en difficulté

La garde d'enfants à domicile de la CRS s'adresse également aux parents qui traversent une passe difficile - à la suite d'un accident, d'une maladie ou encore parce qu'ils sont surmenés - et ont par conséquent besoin d'un soutien.

Grâce aux dons, cette prestation d'aide est également accessible aux familles monoparentales et à faible revenu. Les tarifs horaires, qui varient d'un canton à l'autre, fluctuent entre 5 francs pour les ménages à petit budget et 40 francs environ pour les ménages plus aisés. Par ailleurs, certaines entreprises prennent en charge cette prestation afin que leurs employés puissent travailler même si leur enfant est malade. Enfin, diverses caisses-maladie couvrent la prestation dans le cadre d'assurances complémentaires.

Plus d'informations sur notre site: www.redcross.ch/garde-enfants

Chiffres 2019

L'an dernier, les intervenantes de la Croix-Rouge ont assuré plus de 120 000 heures de garde auprès de 8500 enfants dans plus de 4500 familles. Au total, elles étaient 450 à fournir cette prestation à l'échelle de la Suisse.

Contact:

Ursula Luder, Responsable Communication du département Santé et intégration, 058 400 45 44, ursula.luder@redcross.ch

Medieninhalte



Une intervenante expérimentée et dûment qualifiée se rend alors au plus vite au domicile familial pour veiller attentivement sur le petit malade / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100002289 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/CRS, Remo Nägeli"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100841569> abgerufen werden.